



Vivre la réconciliation pendant le carême

Confession, Réconciliation, Pénitence, Pardon ?

La richesse de ce sacrement s'exprime déjà dans la variété des noms qu'on lui donne :

- **Confession** évoque un double élément essentiel de ce sacrement : la reconnaissance de la bonté de Dieu et de sa miséricorde, et l'aveu explicite des fautes que nous avons commises ;
- **Réconciliation** veut dire que ce sacrement donne l'amour de Dieu qui nous réconcilie avec Lui, ainsi que la force d'aller à notre tour nous réconcilier avec les autres ;
- **Pénitence** souligne que ce sacrement implique une démarche personnelle de remise en route vers Dieu, par des efforts concrets de changement de vie ;
- **Pardon** désigne le fruit même du sacrement : par l'absolution, le prêtre donne le pardon et la paix.

Le péché est une triple rupture de communion : avec Dieu, avec les autres, et avec soi-même. Chacun de nos péchés, en nous éloignant de Dieu, nous éloigne aussi de la communauté du Peuple de Dieu, l'Eglise. Le pardon nous en rapproche, comme Jésus a voulu le montrer en acceptant de se mettre à table avec les pécheurs. **Le sacrement de réconciliation contribue à renforcer l'unité de l'Eglise. Réconciliation avec l'Eglise et réconciliation avec Dieu sont inséparables.**

Jésus a voulu que son Église soit tout entière signe et instrument de réconciliation : par toute sa prière, par toute sa vie et son action. Il a donc confié de manière spécifique aux prêtres, dans la suite des Apôtres, **le pouvoir de pardonner les péchés dans le sacrement de réconciliation.** Les prêtres sont envoyés au nom du Christ pour être à leur tour apôtre de la réconciliation. A travers eux, c'est Dieu lui-même qui agit.

Régulièrement, nous avons besoin de réorienter radicalement notre vie pour retrouver cet état de communion et de paix. L'Eglise dans sa sagesse nous propose régulièrement des temps de conversion : le Carême, l'Avent, avant chaque grande fête, au début de chaque messe....

Cette année de la Miséricorde est justement un temps de conversion qui nous est offert.

La célébration du sacrement de réconciliation peut se faire dans le cadre d'une rencontre individuelle avec un prêtre, ou lors de célébrations communes incluant toujours un moment d'échange personnel avec un prêtre et une [absolution](#) individuelle, pendant les Journées du pardon de nos paroisses.

Le pape François nous invite avec insistance à remettre le sacrement de la réconciliation au centre de notre vie de foi, à en (re)découvrir la force et la fécondité. C'est par excellence, le sacrement de la miséricorde de Dieu.

Ce sacrement se déroule toujours en cinq actes :

- **Le premier acte est la contrition** : Un examen de conscience un peu sérieux avec l'aide de l'Esprit Saint pour repérer concrètement nos péchés graves, habituels...
- **Deuxième acte, s'agenouiller ou s'asseoir devant le prêtre** et dire "Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai pêché" et avouer ses péchés de manière simple, directe, factuelle...
- **Troisième acte, l'absolution** qui est le signe efficace du pardon de Dieu. C'est Dieu lui-même, par la voix du prêtre, qui nous pardonne nos péchés
- **Quatrième acte, faire notre pénitence et réparer** ce que nous avons blessé par nos péchés
- **Cinquième acte... bondir de joie** et rentrer chez nous en repartant d'un bon pied, plein de la grâce et de la miséricorde de Dieu.

En vidéo une "parabole" moderne sur le sacrement de confession par le père René-Luc

https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=hvwzrapvCmc&feature=emb_logo